
Nombre de membres

en exercice: 10

Séance du lundi 11 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée le 25 mai 2018, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO.

Présents : 6

Sont présents: Pascal LABRO, Robert FAURE, Philippe TRASTE, David PATEAU, Alexandra CHAUVET, Jérémy CUSSEAU

Votants: 10

Représentés: Laurent BERAU, Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Jérôme CONCHE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Bernadette HALLARD

1/ APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

2/ APPEL D'OFFRE SÉCURISATION DU BOURG - DE 2018 03 02

Dans le cadre de la fin des travaux de limitation de la vitesse dans le bourg et de la réalisation des écluses 2 et 4 qui y sont associées, Monsieur Vienne Michel Maître d'oeuvre nous a présenté un état des offres des différentes entreprises qui ont candidaté sur cet A.O. (voir tableau en annexe) :

Lot N° 1 - VRD

Lot N° 2 - SIGNALISATION

Après lecture et analyse des propositions concernant les 2 lots, il s'avère que :

L'Entreprise BOUIJAUD est la moins disante sur le lot N° 1 VRD pour un montant de 2 806.00 € HT 3 367.20 € TTC

L'Entreprise SMS est la moins disante concernant le lot N° 2 SIGNALISATION pour un montant de 2 850.00 € HT 3 420.00 € TTC

Soit un montant total de 5 656.00 € HT 6 787.20 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir les 2 entreprises précitées, moins-disantes sur cet appel d'offres.

3/ TRAVAUX ECOLE

Les interventions des différentes entreprises sur le chantier "école" s'inscrivent dans le calendrier établi par le M.O., la fin du chantier restant prévue fin août, juste avant la rentrée scolaire 2018/2019.

Le niveau des subventions atteint sur cette opération devrait approcher les 68% réparti comme suit : DETR: 42%, CD: 27%, FDAEC: 31%

4/ SUBVENTION ACCA - DE 2018 03 04 BIS (Chantier Labroue)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer à l'association de la chasse une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 €, permettant le financement du local affecté à l'ACCA situé au hangar de Labroue.

5/ PANNEAU SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE.

Le panneau signalétique touristique situé sur le jardin communal est opérationnel.

Ce support de communication contribue à valoriser notre patrimoine communal et donne des informations utiles aux nombreux randonneurs, aux touristes et aux visiteurs.

6/ OPERATION VILLAGE PROPRE.

Samedi 2 juin, l'opération « villages propres » a été menée conjointement sur les communes de Cabara et de St Aubin de Branne.

Plus de 45 personnes des deux communes sont venues dans les mairies dès 9h00, afin de participer à la préservation de notre cadre de vie. Plusieurs parents ont impliqués leurs enfants dans cette collecte des déchets abandonnés sur le bord des voies et dans les fossés.

Tous fiers de leur démarche responsable et solidaire, les bénévoles se sont déclarés prêts à renouveler cette action citoyenne.

7/ PARTICIPATION CITOYENNE - DE 2018 03 07

Monsieur le Maire explique qu'il est proposé, en partenariat avec le Groupement de la Gendarmerie de la Gironde, de mettre en place sur la commune le dispositif Participation Citoyenne .

S'appuyant sur un protocole adapté aux contingences locales, ce dispositif poursuit deux objectifs :

1. Développer l'engagement des habitants pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre,
2. Favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Sans remettre en cause ni l'action des forces de l'ordre, ni les pouvoirs de police administrative que le Maire détient en application de l'article L.2211-1 du Code général des collectivités territoriales, il s'agit de s'appuyer sur un réseau de solidarité de proximité constitué d'une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants d'un même quartier, d'une même zone pavillonnaire.

Véritable outil de la prévention de proximité, ce dispositif s'appuie sur les citoyens manifestant leurs esprits de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Ainsi dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, ils alertent les forces de l'ordre. Il est précisé que l'organisation de patrouilles, de contrôles de secteur ou d'interventions est formellement exclue et interdite.

Le dispositif « participation Citoyenne » s'inscrit à la fois dans une large gamme d'outils de prévention et de délinquance telle que la vidéo-protection, l'opération « Tranquillité Vacances » ou « Plan Séniors » et devrait contribuer à renforcer les solidarités de voisinage.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la circulaire du Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration du 22 Juin 2011 relative au dispositif participation citoyenne.

Considérant que le dispositif a déjà fait ses preuves et a permis d'améliorer la qualité de vie, la quiétude, de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier et de permettre un véritable échange avec les services de la Gendarmerie Nationale.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'approuver le dispositif « participation Citoyenne »
- D'autoriser Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une réunion publique sur ce sujet est prévue le 26 juin à 18h30, salle du préau de l'école

8/ VOIRIE : Entretien des voiries

Prévu dans le mois de Juin, avec la contribution du temps. La quantité d'enrobé à froid estimée est de l'ordre de 30m³ pour environ 4 500 € comme prévu au budget.

9/ GIRONDE NUMERIQUE :

Le règlement Général de Protection des Données est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Pour la mise en application de cette nouvelle réglementation européenne, deux possibilités s'offrent à nous :

a/ Le syndicat A.GE.DI nous propose un accompagnement gratuit hors investissement matériel ou logiciel.

b/ La Communauté de Communes propose également cette prestation via les services complémentaires de Gironde Numérique.

Une rencontre avec Christophe LEBIVIC, représentant GN, est programmée afin de nous préciser les enjeux locaux.

10/ SCENE D'ETE

Comme prévu les scènes d'été auront lieu en partenariat avec la commune de Cabara et le co-financement de l'intercommunalité.

Le spectacle de Floriane Tiozzo sera proposé le 21 juillet 2018 à la salle des fêtes de Cabara.

11/ FORUM DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Forum est composé d'habitants de Cabara et St Aubin-de-Branne et fonctionne en ateliers thématiques. Des réunions régulières se déroulent afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes posés et aux objectifs recherchés.

Il existe véritablement une dynamique de groupe afin de trouver des réponses concrètes et locales, à des problématiques actuelles, liées à la préservation des ressources de notre planète pour les besoins des générations futures (Développement Durable).

Les ateliers sont ouverts à toutes et tous qui voudraient participer à cette démarche concrète et locale. Pour ce faire, prenez contact avec Adeline Blanchard (Cabara) et Thierry Marque (St Aubin-de-Branne).

12/ CABANE A LIRE

Le concept de la cabane à lire qui existe déjà sur les communes voisines est soumis à la réflexion du Conseil Municipal pour envisager, peut être, sa mise en place sur notre territoire.